

# Elections professionnelles

## Déménagement de Vanves au Siège : mobilisation en vue ?



Votez pour celles et ceux qui revendiquent et qui construisent



La direction droite dans ses bottes à propos de l'antenne de France 3 Paris-Ile de France confirme son intention de la déménager au Siège.

Suite aux deux incendies qui ont ravagé l'immeuble de Vanves, la direction a refusé pendant des mois de transmettre le rapport des experts qui mettaient en avant le fort risque social d'un déménagement ainsi que les surcoûts d'un maintien sur le site. Elle a refusé d'envisager tout déménagement de l'antenne de Vanves ailleurs en Petite Couronne alors que les villes de Malakoff et Bagneux, sollicitées par les élus de la CGT, se sont montrées très intéressées.

L'assurance de la direction, la main sur le cœur, de maintenir le collectif des salarié-e-s se réduit à la seule dimension éditoriale. En gros, les cadres et les journalistes de la rédaction. Tous les techniciens et administratifs vont être reversés dans les services du Siège. A moyen terme, ils ne feront plus partie du réseau régional de France 3 !

Il s'agit là d'une initiative sans précédent. On devine quelles sont les perspectives sur l'emploi, à commencer par celui des non permanents qui travaillent actuellement à Vanves, et dont la direction ne se sent absolument pas comptable. Mais aussi ceux du Siège dont l'activité sera forcément impactée par l'arrivée de ce nouveau potentiel.

Lors du CE du Pôle Nord-Ouest à Rennes en juillet dernier, les élus se sont retrouvés face à une direction, au mieux silencieuse, au pire provocatrice, osant affirmer aux élus qu'ils auraient tort de se plaindre « *car ils auraient pu se retrouver au chômage après l'incendie* »...

Encore une fois les choix de la direction sont exclusivement financiers et organisationnels. L'incendie est un effet d'aubaine. Le déménagement va permettre d'économiser 3 M€ de loyer par an, point barre. Les salarié-e-s du Siège seront eux aussi impactés. Encombrement des sas, moins de place au restaurant et dans le parking, élimination des non permanents...

On a aussi compris qu'il n'y aurait pas de plateau et de régie dédiés à l'antenne de Vanves au Siège. La direction pense pouvoir assurer par l'enchaînement des émissions, comme cela avait été testé lors de l'été qui a suivi le premier incendie. Or aujourd'hui l'antenne de Vanves compte 2 plateaux (un pour le JT, l'autre pour les émissions de programme). Va-t-on supprimer la fabrication des émissions du programme régional ? Quel sens cela peut-il avoir au moment où l'entreprise annonce le triplement des programmes régionaux de France 3 ?

Le déménagement de Vanves s'invite dans la campagne électorale et la CGT aura besoin de tout le soutien des salarié-e-s pour continuer à peser pour un projet alternatif.

Paris, le 21 septembre 2018

Alors à partir du 28 septembre,  
faites le bon choix  
Votez CGT

